

OBSERVATOIRE DES FILIÈRES VITICOLES

Deux filières tiennent, les autres décrochent

Édition de janvier 2026 • les grandes filières françaises face à la Champagne et à la Bourgogne — données
de l'année 2024

Pourquoi le foncier viticole diverge-t-il autant d'une région à l'autre ? Parce que les filières qui le portent divergent d'abord. Cette édition compare la santé commerciale des grands vignobles français — ventes, exportations, crise ou résilience — en prenant la Champagne et la Bourgogne comme référence. Le prix de la terre suit la santé de ce qu'elle produit.

En une page

Deux filières tiennent par la valeur. La Bourgogne signe une année record à l'export (+9,3 % en valeur, 1,6 Mde) ; la Champagne recule en volume (-9,2 %) mais garde un chiffre d'affaires supérieur à 5,8 Mde grâce au prix de la bouteille.

Deux filières s'effondrent. Le Cognac perd 10,6 % de sa valeur, pris entre droits de douane américains et anti-dumping chinois (-23,8 % en Chine). Bordeaux voit la valeur de ses vins reculer de 8,5 %, son vrac tomber à 200 € le tonneau, son vignoble passer sous 100 000 hectares.

Une cause commune. La France boit deux fois moins qu'en 1960 (≈40 litres/habitant/an) et exporte 4 % de valeur en moins.

Ce que cela annonce pour le foncier. Là où la filière tient, la terre se valorise. Là où elle s'effondre, l'État finance l'arrachage — 120 M€, 27 500 hectares demandés.

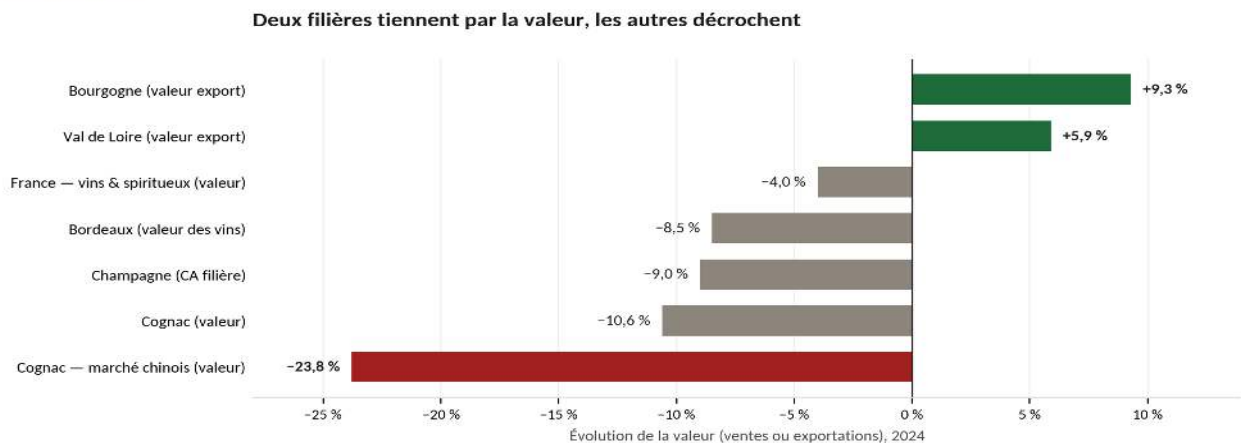
1.

La fracture commerciale de 2024

En 2024, l'exportation de vins et spiritueux français recule de 4 % en valeur, à 15,6 milliards d'euros. Comme pour le foncier, cette moyenne masque deux mondes : quelques filières progressent, la plupart décrochent.

OBSERVATOIRE VITACEAE

www.vitaceae.fr/observatoire



Sources : BIVB, InterLoire, Comité Champagne, BNIC, CIVB, FranceAgriMer/Douanes (2024). Traitement : Observatoire VITACEAE.

La Bourgogne réalise une année record : +9,3 % en valeur à l'export, 1,6 milliard franchi pour la première fois — le seul grand vignoble français en croissance. La Champagne recule en volume (271 M bouteilles, -9,2 %) mais son chiffre d'affaires reste au-dessus de 5,8 milliards. À l'opposé, le Cognac perd 10,6 % de sa valeur et Bordeaux 8,5 %. La ligne de partage n'est pas le cépage ni la couleur : c'est la valeur unitaire et la maîtrise de l'offre.

2.

Les filières une à une

Filière	Ventes / production 2024	Export (valeur)	Situation
Champagne (réf.)	271 M cols (-9,2 %) • CA ≈ 5,8 Md€	57 % des volumes ; USA + UK	Repli maîtrisé, haute valeur
Bourgogne (réf.)	récolte 1,21 M hl • CA ≈ 2,5 Md€	+9,3 % • 1,6 Md€ (record)	Résilience — seule filière en hausse
Val de Loire	—	+5,9 % • ≈ 200 M€ (record)	Résistance — surperforme la moyenne
Alsace	902 000 hl écoulés (-2,5 %)	crémant ≈ 40 % à l'export	Mixte — crémant moteur
Provence	récolte historiquement basse	rosé 434 000 hl (+4 %)	Difficulté sur le rosé
Vallée du Rhône	récolte en baisse	UK +3 %, Allemagne +12 % • USA -3 %	Fragilité sur le vrac
Languedoc-Roussillon	1er foyer de l'arrachage	-6 % • Chine -47 %	Crise — surdépendance vrac / Chine
Bordeaux	vignoble passé sous 100 000 ha	valeur des vins -8,5 %	Crise profonde — arrachage
Cognac	166 M bouteilles • CA ≈ 3 Md€	-10,6 % • Chine -23,8 %	Crise aiguë — étai USA / Chine
France (vins & spiritueux)	conso ≈ 40 l/hab/an	15,6 Md€ • -4 %	Déconsommation + repli export

Sources : Comité Champagne, BIVB, InterLoire, CIVA, CIVP, Inter-Rhône, CIVB, BNIC, FranceAgriMer / Douanes. Année 2024.

Les deux crises qui redessinent la carte viticole

Bordeaux — surproduction d'environ un million d'hectolitres. Le tonneau de vrac est tombé jusqu'à 200 € pour un coût de production proche de 1 500 €. Réponse : arrachage de près de 9 500 hectares primés à 6 000 €/ha, distillation de crise, vignoble passé sous 100 000 hectares — inédit depuis quarante ans.

Cognac — pris entre ses deux premiers débouchés : les États-Unis (≈36 %, menace de droits jusqu'à 200 %) et la Chine (≈20 %, cautionnement anti-dumping depuis octobre 2024). Campagne 2024-2025 en recul de 13 %.

3.

Pourquoi deux filières résistent

1. Le pouvoir de prix. La Champagne pilote son rendement et ses stocks : même en baisse de volume, la valeur tient. La Bourgogne joue la rareté (récolte 2024 -36,5 %) qui soutient les prix. Bordeaux et le Languedoc produisent de gros volumes dont la demande recule : la seule issue est de réduire l'offre de force.
2. Le segment de marché. Le premium est moins exposé à la déconsommation de masse — la France boit 60 % de moins qu'aux années 1960 — qui frappe d'abord les rouges d'entrée de gamme.
3. La structure des débouchés. Le Cognac s'effondre parce qu'il dépend à plus de la moitié de deux marchés devenus hostiles. La Bourgogne compense par un portefeuille premium mondial.
4. La marque et la gouvernance. Les filières qui résistent ont une image mondiale et une interprofession capable d'ajuster l'offre. Celles qui s'effondrent dépendent d'un vrac indifférencié — d'où le plan national d'arrachage (120 M€, 27 500 ha demandés).

Le lien avec le foncier

Le prix de la terre suit, avec un décalage, la santé de la filière qui l'exploite. Là où la filière tient — Champagne à plus de 1,1 M€/ha, Bourgogne en hausse de 11 % en 2024 — la terre se valorise. Là où elle s'effondre, le foncier décroche : Bordeaux perd 18,4 % la même année, le Cognac 9,8 %. La divergence commerciale de cette édition est le premier chapitre de la divergence foncière que les éditions suivantes mesurent.

Pour citer cet observatoire

Observatoire VITACEAE des filières viticoles — édition de janvier 2026, données de l'année 2024. VITACEAE Transactions, cabinet indépendant d'intermédiation viticole (Champagne & Bourgogne). Reprise libre des données et des graphiques, avec la mention : « Source : Observatoire VITACEAE — www.vitaceae.fr/observatoire ».

4.

Méthode, sources et limites

Les données commerciales proviennent des interprofessions et de FranceAgriMer / Douanes, pour l'année 2024. Plusieurs chiffres ont été relevés dans des communiqués repris par la presse spécialisée, non tous recoupés au mot près sur le document primaire — notamment le chiffre d'affaires exact 2024 de la Champagne et le rang de ses marchés export. Les comparaisons portent sur des indicateurs proches mais non strictement homogènes (valeur d'export pour les unes, chiffre d'affaires de filière pour d'autres) : elles donnent des ordres de grandeur, non une mesure au centième. Le volet foncier est ici volontairement réduit à un rappel : cette édition traite de la vente de vin, cause première de la valeur de la terre.

Sources. Comité Champagne, BIVB, InterLoire, CIVA, CIVP, Inter-Rhône, CIVB, BNIC, FranceAgriMer, Douanes (DGDDI), FNSAFER. Périodicité semestrielle.

« *Le prix de la terre suit, avec un décalage, la santé de ce qu'elle produit.* »

Philippe Petit — Fondateur, VITACEAE

Transactions viticoles premium | Champagne & Bourgogne

contact@vitaceae.fr | +33 (0)3.26.09.35.85 | www.vitaceae.fr/observatoire | 8 rue Jules Méline, 51430 Bezannes

Cet observatoire est une lecture de données publiques agrégées (FNSAFER, Comité Champagne, BIVB, Agreste, FranceAgriMer, Douanes). Il ne constitue ni un conseil juridique, ni un conseil fiscal, ni une recommandation d'investissement. Reprise libre avec mention de la source. VITACEAE TRANSACTIONS SAS — capital 30 000 € — RCS Reims 823 282 637 — CPI 5102 2016 000 014 113 — TVA FR 70 823 282 637.